



● Haute-Loire BIO ●

Les Agriculteurs BIO de Haute-Loire



LES FORMATIONS DU RÉSEAU DES PRODUCTEURS BIO D'Auvergne Rhône-Alpes

Installer un atelier de transformation de petits fruits en agriculture biologique sur sa ferme

Formation en partenariat avec Jacques HUGON, producteur de petits fruits à la Thuile des Fées.

INTERVENANT

Jacques HUGON, producteur de petits fruits bio depuis plus de 20 ans et formateur.

OBJECTIFS

- Permettre aux participants de réaliser eux même des confitures, sirops, sorbets...

PUBLIC

Tous les agriculteurs-rices et porteurs-ses de projet intéressés par la thématique.

Pas de limites géographiques.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis demandés.

DATES ET HORAIRES

- Du 15/02 au 17/02/2022 (3 jours)
- De 9h à 17h

LIEU

Laboratoire de transformation de la Thuile des Fées, à Lescoussousses, 43300 DESGES.

MODALITÉS DU DÉJEUNER

Repas partagé pris sur place.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons organiser au mieux votre participation.

INDICATEURS DE RÉSULTATS DE NOTRE ACTIVITÉ DE FORMATION

En 2020, 124 bénéficiaires formés et une satisfaction globale de 9,1/10.



Haute-Loire Bio, 2 rue de Pranaud, 43700 Coubon
04 71 02 07 18
association.hauteloirebio@aurabio.org
aurabio.org
FB @hauteloirebio

● Haute-Loire BIO ●
Les Agriculteurs BIO de Haute-Loire

Organisme de formation enregistré sous le n°83 43 03250 43
Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état
La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation de l'association



Bulletin d'inscription Formation HLBio 2021 : Installer un atelier de transformation de petits fruits en agriculture biologique sur sa ferme

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1 – 15/02/2022

Journée :

9h – 12h30 puis 13h30 à 17h – En laboratoire de transformation

Objectifs :

- Découvrir l'activité de transformation
- Identifier les besoins du groupe
- Comprendre le stockage des fruits et emballages
- Réaliser des préparations : un sorbet, une confiture grand volume (30 kg de fruits mis en œuvre), une gelée petit volume (5kg de fruits mis en œuvre).

Contenus :

- 1/ Se présenter et parler de son projet et de ses attentes
- 2/ Identifier le matériel nécessaire en fonction du type de transformation - organiser son lieu de transformation (notions de circuit d'hygiène, fonctionnalité)
- 3/ Identifier les ingrédients et emballages nécessaires et les fournisseurs
- 4/ Calculer un cout de revient
- 5/ Fabrication : la recette et mode opératoire (ensemble du groupe) puis fonctionnement en 3 groupes de 3.
 - Réaliser un sorbet
 - Réaliser une confiture grand volume
 - Réaliser une gelée petit volume
- 6/ Savoir lire le réfractomètre
- 7/ Turbinage, empotage, étiquetage
- 8/ Remplir la fiche de production
- 9/ Nettoyer

JOUR 2 – 16/02/2022

Journée :

9h – 12h30 puis 13h30 à 17h – En laboratoire de transformation

Objectifs :

- Réaliser des préparations : un sirop, une confiture, une gelée, un sorbet, un coulis.

Contenus :

- 1/ Par groupe de 3, réalisations de 2 fabrications différentes :
 - Réaliser un sirop en petit volume
 - Réaliser une gelée en petit volume
 - Réaliser une confiture en grand volume
 - Réaliser un sorbet de plantes
 - Réaliser un sorbet de fruits rouges
 - Réaliser un coulis grand volume.
- 2/ Théorie sur la fabrication d'un sirop, coulis, confiture, gelée : la recette, le mode opératoire
- 3/ Apprentissages de la lecture d'un réfractomètre
- 4/ Apprécier les étapes d'épépinage, de cuisson, d'empotage, d'étiquetage
- 5/ Remplir la fiche de production
- 6/ Nettoyer

JOUR 3 – 17/02/2022

Journée :

9h – 12h30 puis 13h30 à 17h – En laboratoire de transformation

Objectifs :

- Réaliser un sirop
- Réaliser une confiture
- Réaliser une gelée



Haute-Loire Bio, 2 rue de Pranaud, 43700 Coubon
04 71 02 07 18
association.hauteloirebio@aurabio.org
aurabio.org
FB @hauteloirebio

● Haute-Loire BIO ●
Les Agriculteurs BIO de Haute-Loire



Organisme de formation enregistré sous le n°83 43 03250 43
Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état
La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation de l'association

Bulletin d'inscription Formation HLBio 2021 : Installer un atelier de transformation de petits fruits en agriculture biologique sur sa ferme

- Réaliser un sorbet
- Réaliser un coulis
- Calculer le coût de revient
- Faire le bilan des 3 jours

Contenus :

1/ Par groupe de 3, réalisations de 2 fabrications différentes :

- Réaliser un sirop en grand volume
- Réaliser une gelée en grand volume
- Réaliser une confiture en petit volume
- Réaliser un sorbet de plantes
- Réaliser un sorbet de fruits rouges

- Réaliser un coulis petit volume.

2/ Théorie sur la fabrication d'un sirop, coulis, confiture, gelée : la recette, le mode opératoire

3/ Apprentissages de la lecture d'un réfractomètre

4/ Apprécier les étapes d'épépinage, de cuisson, d'empotage, d'étiquetage

5/ Remplir la fiche de production

6/ Nettoyer

7/ Identifier les ingrédients les emballages nécessaires et les fournisseurs afin de calculer un coût de revient.

MODALITES D'EVALUATION :

Evaluation des attentes et projet en début de formation.

Evaluation des connaissances et compétences acquises durant la formation à l'aide d'une fiche d'auto-évaluation sur les points suivants : mesure de l'indice réfractométrique, pesée des ingrédients, évaluation de la "gélification" pour les confitures et les gelées, utilisation des additifs si nécessaire.

Evaluation de la satisfaction à l'orale et à l'écrit en fin de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AVANT LE 02/02/2022, CONTACTER :

Jacques HUGON Producteur et formateur	06 85 59 55 91 jacquesjesuis@gmail.com Lescoussousses, 43300 DESGES
Cloé MONTCHER Animatrice Technique	07 83 70 68 18 cloe.hauteloirebio@aurabio.org



Haute-Loire Bio, 2 rue de Pranaud, 43700 Coubon
04 71 02 07 18
association.hauteloirebio@aurabio.org
aurabio.org
FB @hauteloirebio

• Haute-Loire BIO •
Les Agriculteurs BIO de Haute-Loire

Organisme de formation enregistré sous le n°83 43 03250 43
Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état
La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation de l'association



Bulletin d'inscription Formation HLBio 2021 : Installer un atelier de transformation de petits fruits en agriculture biologique sur sa ferme

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Nos formations sont ouvertes à tous les agriculteurs, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaires, et aux personnes en cours d'installation.**
- Pour celles et ceux **installés depuis moins de 2 ans**, il est nécessaire de fournir en plus une attestation d'affiliation à la MSA avec la date d'installation, afin de pouvoir financer votre participation à la formation par VIVEA.
- Pour les **porteurs de projet**, des conditions supplémentaires existent :
 - Pour les personnes en parcours PPP, 2 possibilités :
 - La formation est éligible au fonds VIVEA (**formation en techniques de production animale ou végétale**). Dans ce cas il est nécessaire d'avoir prescrit la présente formation sur votre PPP, et de fournir plusieurs pièces justificatives : l'attestation du CEPPP, la copie du PPP, l'engagement au PPP, et la copie de votre CPF. Ceci nous permet de faire financer votre participation à la formation par VIVEA.
 - La formation n'est plus éligible au fonds VIVEA (depuis le 01/01/2022, toutes les formations hors techniques) : dans ce cas se reporter au paragraphe suivant sur les personnes sans parcours PPP.
 - Pour les personnes sans parcours PPP : celles-ci ne sont plus éligibles au fonds de formation VIVEA depuis 2019. Contactez l'association pour connaître les modalités d'inscription dans ce cas-ci.
- Pour les **salariés agricoles ou tout autre public**, l'inscription est possible mais dépend du nombre d'inscrits : nous contacter pour connaître les possibilités de prise en charge.
- **L'inscription préalable est obligatoire et un chèque de caution de 210€ vous est demandé.** Celui-ci vous sera restitué à l'issue de la formation si présence effective à la totalité de la formation. Chèque **à l'ordre de : Haute-Loire Biologique.**
- Une **attestation de participation** vous sera délivrée en fin de formation.
- Il est possible de d'adhérer à Haute-Loire BIO afin de bénéficier des services et communications de l'association et de la soutenir.

LE CRÉDIT D'IMPÔT FORMATION

Les entreprises imposées d'après leur bénéfice réel peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt calculé sur les dépenses engagées pour la formation de leurs dirigeants. Le montant du crédit déductible des impôts correspond au total des heures passées en formation, au titre d'une année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC dans la limite de 40h/année civile/entreprise. La transparence GAEC est applicable (prendre en compte les associés chefs d'exploitation). Pour en bénéficier : lors de votre déclaration d'impôts, calculer le montant grâce à la fiche d'aide au calcul : formulaire n°2079-FCE-FC-SD(2017) téléchargeable sur www.impots.gouv.fr (ou nous demander le formulaire) et reporter le montant de crédit d'impôt sur l'imprimé de votre déclaration d'impôt.

LE SERVICE DE REMPLACEMENT

La participation à des formations vous donne droit au service de remplacement et à une aide diminuant le coût de la journée de remplacement. Renseignez-vous auprès du service de remplacement de votre département. Une attestation de formation vous sera systématiquement fournie en fin de formation comme justificatif.



Haute-Loire Bio, 2 rue de Pranaud, 43700 Coubon
04 71 02 07 18
association.hauteloirebio@aurabio.org
aurabio.org
FB @hauteloirebio

● Haute-Loire BIO ●
Les Agriculteurs BIO de Haute-Loire

Organisme de formation enregistré sous le n°83 43 03250 43
Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état
La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation de l'association



Bulletin d'inscription Formation HLBio 2021 : Installer un atelier de transformation de petits fruits en agriculture biologique sur sa ferme

BULLETIN D'INSCRIPTION

- **Installer un atelier de transformation de petits fruits en agriculture biologique sur sa ferme**, 15, 16 et 17/02/2022, de 9h à 17h, à Lescoussousses (43300 DESGES)
- **A retourner à Jacques Hugon ou Haute-Loire Biologique avant le 02/02/2022**

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom :	Adresse :
Prénom :	CP :
Structure :	Ville :
Date de naissance :	Tél. :
<i>(Exigée par VIVEA)</i>	E-mail :

Par rapport aux objectifs et au contenu prévisionnels de cette formation, quelles sont vos attentes et questionnements :

.....

.....

.....

Les formations sont financées par vos cotisations aux fonds VIVEA et dans certains cas par l'Europe (fonds FEADER). Merci de vérifier que **vous êtes bien à jour de vos cotisations MSA** car nous avons dû faire face à de nombreux refus de paiement.

Vous êtes	STATUT	A AJOUTER AU BULLETIN D'INSCRIPTION	Cochez la case
Eligible VIVEA	Chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire ou aide familial	Un chèque de caution de 210€	<input type="checkbox"/>
	Installé depuis moins de 2 ans	Une attestation d'affiliation MSA avec la date d'installation + Un chèque de caution de 210€	<input type="checkbox"/>
	<i>Porteur de projet en parcours PPP sur une formation en techniques de production animale/végétale, qui est également prescrite sur le PPP</i>	<i>L'attestation CEPPP, une copie du PPP, l'engagement, une copie du CPF + un chèque de caution de 210€</i>	<input type="checkbox"/>
Non éligible VIVEA	Porteur de projet en parcours PPP sur une formation entrepreneuriale ou hors techniques de production animale/végétale => COMME ICI UNE FORMATION TRANSFORMATION	Conditions particulières Voir directement avec le responsable de la formation au sein de Haute-Loire Bio	<input type="checkbox"/>
	Agriculteur non éligible OU Autre statut (salarié, vétérinaire...) OU Porteur de projet sans parcours PPP		<input type="checkbox"/>

!!\ CHÈQUE DE CAUTION À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AFIN DE VALIDER L'INSCRIPTION !!

Fait à :	Le :	Signature :
----------	------	-------------



Haute-Loire Bio, 2 rue de Pranaud, 43700 Coubon
04 71 02 07 18
association.hauteloirebio@aurabio.org
aurabio.org
FB @hauteloirebio

● Haute-Loire BIO ●
Les Agriculteurs BIO de Haute-Loire

Organisme de formation enregistré sous le n°83 43 03250 43
Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état
La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation de l'association

